

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1663

Rubrik: Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renoncer au théâtre n'améliorera pas les finances de la ville

Le débat sur la construction d'une nouvelle salle de spectacle, révèle les rapports complexes entre le centre urbain et ses voisins, surtout quand les caisses de la capitale sont vides.

Il y a déjà trente ans que la ville de Fribourg discute de la construction d'une salle de spectacle. Le Livio, qui servait aussi de cinéma, a été démoli dans les années septante. Les discussions ont porté autant sur l'emplacement que sur l'architecture et le projet actuel qui va être soumis en novembre au législatif est le résultat d'un concours et prévoit un bâtiment ultramoderne, tout en béton, quasiment en face de la gare.

Priorité à la culture

Le montant total n'est pas exorbitant compte tenu du fait que cette salle devra servir à l'opéra, à la musique, au théâtre et à la danse: 35 millions dont 22 à la charge de la Ville, le reste à charge de l'Etat et de quatre communes avoisinantes. Une salle de spectacle digne de ce nom n'est pas non plus un luxe pour une commune abritant 10 000 étudiants: l'Université est en effet le plus gros employeur du canton. En outre, très nombreux sont les fonctionnaires fédéraux romands qui ont préféré rester à l'ouest de la Sarine à vingt minutes en train de leur lieu de travail. La culture est du reste, depuis de nombreuses années, la priorité principale du Conseil communal. Et des manifestations et des lieux tels que le Festival international de films, le Festival du Belluard, Fri-Son ou Fri-Art sont connus bien au-delà des frontières suisses.

Mais voilà, nous sommes en 2005 et les finances de la ville vont mal, très mal. Malgré les efforts énormes de rationalisa-

tion, de dissolution des réserves, de réévaluation des actifs, la hausse d'impôt est à l'horizon. En début de législature, l'exécutif a fixé des limites aux charges de personnel ainsi qu'aux achats de biens et de services. Cet été, en revoyant son plan financier à moyen terme, il a plafonné les amortissements. Mais le renoncement au théâtre n'y changera rien. En effet, les charges sociales augmentent à un rythme de 5% par an sans aucune perspective de ralentissement. Les facteurs sont nombreux: la réduction des indemnités de chômage décidée au niveau fédéral, la péréquation financière verticale et horizontale instituée pendant les Trente glorieuses et se basant sur une ville «riche», finalement le fait que tous les pauvres vivent en ville ou viennent s'y installer, espérant trouver du travail.

Des voisins riches

Ce phénomène n'est pas propre à Fribourg, il est commun à toutes les villes-centres. Quelques chiffres pour l'illustrer: les deux tiers de l'aide sociale versée dans le canton le sont par la ville de Fribourg alors qu'elle ne représente que le 13% de la population du canton. A l'inverse, la commune avoisinante de Villars-sur-Glâne qui compte 10 000 habitants, encaisse plus de la moitié des impôts sur les personnes morales perçus dans le canton.

La ville de Fribourg est ceinturée de communes riches où l'impôt est plus bas. N'ayant pas de compétence fiscale, l'agglomération n'aura que des

effets dûs à une meilleure organisation des services. L'idéal - financièrement parlant - serait une fusion avec les dix communes de l'agglomération.

Récemment la Caisse d'épargne de Zurich attribuait à Fribourg un double AA. En effet, la dette par habitant se monte à 6 410 francs alors que celle de Genève est de 10 180 ou de La Chaux-de-Fonds de 12 386 (chiffres de 2003). Par contre, la cote d'impôt est de 7,43 à Fribourg alors qu'elle est de 2,54 et 8,39 dans les deux villes susmentionnées (chiffres de 2002). On a donc une situation saine mais pas tenable.

La peur du référendum

Il y a des esprits dynamiques et prêts à prendre des risques qui soutiennent le théâtre parce que c'est un investissement important qui va donner du

travail aux entreprises de la région et la seule infrastructure qui manque encore. L'offre culturelle est capitale dans le choix d'une ville où s'installer (a fortiori si on est professeur à l'Université). Bref, construisons un théâtre pour attirer de bons contribuables.

Mais la droite, qui pourtant avait toujours soutenu la construction d'une salle de spectacle, a tourné sa veste. «Pour l'opéra nous pouvons aller à Zurich, et pour le théâtre à Paris» disent certains. Ce retournement est arrivé au lendemain de l'annonce par l'UDC d'un référendum en cas de vote positif. Or les élections communales ont lieu en mars 2006 et l'UDC rêve d'entrer au législatif de la ville. La droite fait donc tout ce qu'elle peut pour tuer le théâtre et éviter un référendum. cr

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd); Alex Dépraz (ad)
Catherine Dubuis; Carole Faes (cf); André Gavillet (ag)
Daniel Marco (dm); Roger Nordmann (rn); Charlotte Robert (cr)
Jean Christophe Schwaab (jcs); Albert Tille (at)

Débat Suisse-Europe:
René Schwok

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch